

PRATICIEN-CONSEILLER BIEN-ÊTRE EN ENTREPRISE - NOUVEAU CURSUS SUR 24 JOURS

DUREE DU CURSUS : 24 jours (minimum)

Comprenant : 18 jours (formation présentiel) et 3 jours (formation distanciel) + 14 H (équiv. 2J) de stage pratique en entreprise + Évaluation finale

TARIFS 2019 : 3720 € tarif en individuel / 5610 € tarif formation continue - Frais de dossier en sus : 60 €

La notion de qualité vie au travail est devenu un des facteurs clé de la réussite des entreprises, et celles-ci l'intègrent progressivement dans l'organisation du travail.

Sur ce marché en pleine expansion des opportunités s'ouvrent pour des praticiens disposant des compétences pour développer un projet commercial qui réponde aux besoins des entreprises.

Depuis 1986, nous formons des praticiens en massage assis qui appliquent avec succès cette technique de bien-être tout particulièrement adaptée à l'entreprise.

L'expérience accumulée au fil des prestations réalisées par les formateurs et les praticiens certifiés nous a permis de faire émerger un nouveau métier : Praticien-conseiller bien-être en entreprise

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Maîtriser la pratique de différentes techniques de bien-être spécifiques et adaptées aux situations de travail.
- Savoir construire, organiser, animer des « pauses massages® », des espaces détente, des séquences ressources, en entreprise et en événementiels.
- Appréhender et disposer des outils nécessaires à son développement commercial, promouvoir son activité.
- Initier un processus de prévention qualité de vie au travail (QVT)

ORGANISATION DE LA FORMATION

Elle formation se compose :

- **d'une formation socle** : Praticien attesté massage assis
- **de modules de formation en « présentiel »** permettant l'acquisition de plusieurs techniques, toutes adaptées à l'entreprise.
- **de deux modules de formation en « distanciel »** (E.learning) : « Stress, Risques psychosociaux » et « Installation, communication et commercialisation ».
- **d'un stage pratique** en entreprise,
- **d'un rendez-vous pour l'Évaluation finale.**

Au cours de la formation, le stagiaire est invité à élaborer un projet professionnel, qu'il valide lors du module final, et qui sera expérimenté lors d'un stage pratique dans une entreprise de son choix.



> Documentation complète sur site

Devis : contact@ifjs.fr / 03 80 74 93 14